

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES**

COMMUNE DE VENTAVON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

Effectif légal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux-mille-vingt-six et le 21 avril, le Conseil Municipal de la Commune de VENTAVON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude FAVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 avril 2026.

Présents : ARNAUD Virginie, HECTOR France, JULIAN Mireille, LEFEBVRE Catherine, MARTIN Marina, MOUROU Béatrice, TRUCHET Monique, BOURG Thierry, CHEVAL Jérôme, FEBVRE Roland, GUILLEMIN Claude, PENIN Luca, TROJA Dorian

Absent ayant donné procuration : BENISTANT Agnès à HECTOR France

Secrétaire de séance : BOURG Thierry

Ouverture de séance à 18h30

DEL N° 2026-39 : Désignation des membres de la Commission des Affaires Sociales Communale en vue de la création d'un CCAS.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison du renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de désigner les membres de la Commission des Affaires Sociales Communale (CCAS).

En effet, compte tenu de la population communale de plus de 500 habitants, la Commune doit avoir un CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Désigne les membres suivants :

- Mme LEFEBVRE Catherine**
- Mme BENISTANT Agnès**
- M. GUILLEMIN Claude**
- Mme MARTIN Marina**
- Mme JULIAN Mireille**

Ainsi fait à Ventavon, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

**Le Maire,
Jean-Claude FAVIER**

